Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20231211-DEL-2023-148-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2023
Publication : 19/12/2023

N° DEL/2023-148

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Séance du 11 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS (30)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme GUICHON Marion, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnauld.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LACROIX Laurent, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (10) :
Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas

OBJET : Modification du règlement intérieur de la micro crèche au soleil de Marcillac la Croisille

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20231211-DEL-2023-148-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2023
Publication : 19/12/2023

M. le Président informe le Conseil qu'il est nécessaire d'apporter une mise à jour au règlement intérieur de la micro crèche Au Soleil de Marcillac La Croisille, afin de l'adapter au fonctionnement actuel de la structure notamment concernant les points suivants :

- Précision sur les modalités de fonctionnement de la Commission d'attribution des places ;
- Précision sur la procédure de radiation en cas de défaut de paiement ;
- Modification apportée au montant pour lequel une facture ne sera pas éditée immédiatement mais dans un délai de 3 mois.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les modifications apportées au règlement intérieur de la micro crèche Au Soleil de Marcillac la Croisille joint à la présente délibération ;
- **Autorise** M. le Président à signer toutes conventions ou tous documents afférents à cette opération.

POUR : 40
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 12 décembre 2023
Le Président,

Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières
Carrefour de l'Epinette 19550 Lapleau

Charles FERRÉ